



# **Des solutions viables pour répondre aux besoins financiers urgents des aéroports dans les communautés canadiennes**

Mémoire au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie (INDU) dans le cadre de son étude sur la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19

Produit par le Conseil des aéroports du Canada

Le 22 mai 2020

## **Introduction**

Le Conseil des aéroports du Canada (CAC) est heureux d'avoir l'occasion de présenter, au nom des aéroports canadiens, des idées et des solutions viables au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie (INDU) dans le cadre de son étude sur la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19.

Nous remercions le gouvernement du Canada, les députés de l'opposition et la fonction publique pour le travail qu'ils accomplissent afin d'aider la population et les organisations canadiennes à faire face à la pandémie de COVID-19. Nous tenons à remercier le gouvernement d'avoir rapidement mis en place une aide pour le paiement des loyers associés aux baux fonciers — ce qui a permis aux grands aéroports canadiens de dégager des liquidités. Nous sommes aussi reconnaissants de l'aide offerte par la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), qui a permis à environ la moitié de nos 53 aéroports membres d'éviter certaines mises à pied, malgré la suspension de la plupart des vols et l'arrêt presque complet du transport de passagers.

Le CAC aimerait soumettre à votre examen quatre solutions en vue de la relance économique : une prolongation de l'aide au loyer, des prêts sans intérêt, des garanties d'emprunt ou d'obligation, ainsi qu'un financement pour les petits aéroports dans les communautés canadiennes.

## **La réalité sur le terrain**

Comme vous le savez, les aéroports du Canada constituent un élément essentiel de notre réseau de transport. En plus de jouer un rôle de porte d'accès à nos villes, les aéroports favorisent le développement économique dans nos communautés, grandes et petites, facilitent le commerce et l'immigration et alimentent en visiteurs le secteur du tourisme canadien, évalué à 90 milliards de dollars.

Avant la pandémie, aux aéroports du Canada étaient rattachés près de 200 000 emplois, représentant 13 milliards de dollars en salaires et 7 milliards de dollars en impôts à tous les ordres de gouvernement. Comme nos compagnies aériennes partenaires, les aéroports du Canada ont vécu une énorme diminution du trafic et des revenus depuis le début de la crise. En avril seulement, le nombre de passagers a chuté de plus de 90 % par rapport aux niveaux habituels; les aéroports où passent normalement 5 000 passagers par jour peuvent aujourd'hui en accueillir 100 ou moins. Malgré des pertes de revenus évaluées à plus de 2 milliards de dollars, les aéroports doivent rester ouverts pour assurer le déplacement des biens et des travailleurs essentiels, aider aux opérations d'évacuation médicale, maintenir l'accès aux communautés rurales et assurer d'autres services importants pour l'économie canadienne.

Dans toutes les régions du pays, nos membres nous ont dit que, sans une aide immédiate, ils seront dans l'obligation d'augmenter les frais aux voyageurs, de réduire les opérations, d'éliminer des emplois et de prendre d'autres mesures draconiennes, alors que nous devrions travailler à la planification de la relance économique. Nombre d'aéroports risquent très bientôt de contrevenir aux clauses restrictives de leurs contrats de prêt, ce qui posera des problèmes de solvabilité. Qui plus est, nous ne prévoyons pas que notre secteur se rétablisse avant plusieurs années.

Malgré les difficultés engendrées par la crise de la COVID-19, les aéroports se préparent à reprendre certaines opérations lorsque les restrictions sur les voyages seront levées. Ils travaillent aussi de concert avec les responsables fédéraux pour réfléchir à des façons novatrices d'assurer la santé et la sécurité des voyageurs lorsque les autorités de la santé publique auront déterminé que les déplacements aériens peuvent reprendre, ainsi que pour établir des normes nationales à cet égard. Avec une aide gouvernementale ciblée et suffisante, les aéroports seront en mesure de traverser les turbulences provoquées par la pandémie et de stimuler la croissance et la relance économiques lorsque le pire de la crise sera passé.

### **Comblent les lacunes dans les mesures d'aide du gouvernement**

Les aéroports appuient les programmes d'aide d'envergure rapidement mis en place depuis le début de la crise de la COVID-19. Cependant, sans l'adoption de mesures supplémentaires, de nombreux aéroports devront augmenter les tarifs et les frais pour couvrir leurs coûts d'exploitation en raison de la diminution des revenus et de l'augmentation des frais de service de leur dette, une augmentation qui s'explique par les emprunts qu'ils ont contractés afin de survivre à la crise de la COVID :

- La **Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)** a permis à de nombreux aéroports d'éviter des mises à pied et les aéroports sont sensibles au fait que le programme a été prolongé. Cependant, des dizaines d'aéroports municipaux et régionaux au Canada n'ont pas accès à la SSUC, appartenant à des gouvernements municipaux, territoriaux ou provinciaux et étant exploités par ceux-ci.
- Le **Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE)** ne s'applique qu'aux quatre aéroports canadiens les plus achalandés dont les revenus annuels étaient supérieurs à 300 millions de dollars avant la pandémie. Le programme n'aide pas ces aéroports, ayant accès à un crédit à des taux beaucoup plus avantageux que ce que leur offrirait ce « programme de dernier recours ».
- Les **prêts au titre du Programme de crédit aux entreprises (PCE)** feraient exploser le niveau d'endettement des aéroports, à un moment où ils doivent préserver leurs liquidités pour survivre. Une relance rapide dans le secteur de l'aviation est peu probable, en raison des restrictions nationales et internationales sur les voyages.

- Les aéroports examinent actuellement l'**Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial**. Bien que le programme puisse encore être utile à certains aéroports, la plupart ont déjà conclu des ententes de report de loyer avec leurs principaux locataires.

Pendant ce temps, les aéroports ont des coûts fixes, dont ceux liés à la sécurité et à l'entretien, qui ne peuvent être réduits en proportion de la réduction des revenus et qui placent les aéroports dans une situation financière de plus en plus précaire. La plupart des revenus tirés des frais d'améliorations aéroportuaires et des frais de supplément de service, qui financent habituellement une bonne part des coûts en capital pour l'entretien essentiel d'un aéroport, se sont évaporés.

Si les aéroports canadiens sont étouffés par une dette supplémentaire et une capacité d'emprunt amoindrie au moment de la reprise, notre capacité à effectuer les investissements obligatoires et à promouvoir la relance économique, tant directement qu'indirectement, sera lourdement compromise. En l'absence d'une aide supplémentaire, de nombreux aéroports devront augmenter leurs frais.

## **Solutions immédiates pour aider les aéroports à traverser la pandémie**

Le CAC a proposé plusieurs solutions viables que le gouvernement pourrait mettre en place afin d'aider directement les aéroports canadiens et assurer le maintien des liens essentiels avec nos communautés.

### **1. La prolongation de la suspension du loyer sur les baux fonciers et des frais calculés sur les revenus bruts pendant au moins cinq ans :**

- offrirait une aide directe à 22 aéroports d'exploitation privée au Canada (les aéroports du réseau national des aéroports et l'Aéroport Billy-Bishop de Ports Toronto);
- permettrait de maintenir les liquidités, ce qui aiderait les aéroports à concentrer les dépenses sur les coûts de fonctionnement, les immobilisations essentielles et le maintien en poste des employés;
- réduirait les coûts de fonctionnement et permettrait de consolider les liquidités;
- favoriserait le respect des clauses restrictives des contrats de prêt;
- libérerait des liquidités pour favoriser le remboursement des emprunts supplémentaires contractés pendant la pandémie.

## **2. Les prêts sans intérêt :**

- préserveraient des emplois, et stabiliseraient et protégeraient la capacité d'emprunt afin de permettre aux aéroports de réagir lorsque l'achalandage reprendra;
- offrirait une aide directe et immédiate pour constituer des liquidités;
- permettrait aux aéroports de faire face aux difficultés que posent les restrictions sur les voyages et de se protéger contre la réduction des revenus et les créances irrécouvrables des locataires et des transporteurs;
- aideraient les aéroports à maintenir les niveaux d'investissement minimums afin de respecter leurs obligations réglementaires et de sécurité pendant la pandémie et pendant la reprise subséquente.

## **3. Les garanties d'emprunt ou d'obligation et la désignation de « créanciers privilégiés » pour les bailleurs de fonds des aéroports :**

- permettraient aux aéroports d'éviter que les créanciers prennent des mesures à leur égard jusqu'à ce que la reprise de l'achalandage ramène la rentabilité;
- garantiraient que le non-respect des clauses restrictives n'entraînerait pas le transfert aux créanciers;
- remplaceraient les réserves devant être constituées pour les frais de fonctionnement, d'entretien et de service de la dette aux termes des actes constitutifs des fiducies principales; permettraient aux aéroports de respecter les dispositions des actes constitutifs des fiducies;
- allégeraient les pressions qu'exercent les exigences de remboursement sur la trésorerie;
- seraient interprétées comme un signe de liquidités courantes par les prêteurs, les créditeurs et les détenteurs d'obligations;
- seraient éventuellement requises pour accroître la capacité d'emprunt à mesure que les liquidités s'épuisent et que l'on déroge aux clauses restrictives;
- permettraient aux aéroports de maintenir leur accès à des fonds pour assurer les investissements essentiels dans les immobilisations et les opérations.

## **Solutions à moyen terme afin de préparer les aéroports pour une relance réussie**

Le CAC exhorte aussi le gouvernement à prendre plusieurs mesures essentielles afin de préparer le terrain pour que les aéroports puissent aider à stimuler la relance, dont les suivantes :

## **1. Aide au secteur canadien du tourisme**

- La relance de secteur canadien du tourisme reposera sur la solidité de toute la chaîne de valeur; l'aide aux aéroports est tout aussi importante que l'aide aux autres acteurs, comme les compagnies aériennes.
- Des mesures d'aide au tourisme et à la mise en marché stimuleraient la demande, en favorisant l'augmentation du nombre de passagers et en intensifiant la croissance des revenus pour les acteurs du secteur.
- Des mesures d'aide au secteur du voyage se traduiront en soutien financier aux communautés environnantes, où des emplois seront créés et où des biens et des services seront achetés.
- Innovation dans les processus associés aux voyages internationaux, comme la reconnaissance faciale et d'autres technologies afin d'améliorer la sécurité et le contrôle frontalier, et offres de services comme les achats hors taxe aux arrivées des vols internationaux, afin d'élargir les perspectives de revenus.

## **2. Accès au capital pour les projets de réglementation, de sécurité et d'efficacité**

- La diminution des revenus, les dépenses fixes et les frais de service de la dette feront en sorte que les aéroports auront du mal à effectuer les investissements de base pendant et après la relance.
- L'accès au capital favoriserait les investissements dans les projets essentiels en matière d'entretien, de sécurité et de réglementation.
- L'accès au capital favoriserait les investissements requis dans les mesures d'adaptation à la COVID, dont l'éloignement physique, les autorisations électroniques, le dépistage sanitaire et d'autres améliorations de l'industrie.

## **3. Financement pour les opérations et l'infrastructure des petits aéroports**

- Dans un contexte opérationnel normal, avec leurs revenus de fonctionnement habituels, les aéroports peu achalandés ont du mal à répondre à leurs besoins opérationnels et d'immobilisations.
- L'élargissement des programmes en place permettrait aux petits aéroports canadiens d'accéder plus facilement à des mesures d'aide (élargissement du financement pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, expansion du Fonds national des corridors commerciaux, nouveaux volets de financement).
- Un financement aux petits aéroports leur donnerait accès à des liquidités pour les opérations et les projets d'infrastructures essentielles.

- Obtenir des fonds pour appuyer les services essentiels : police, évacuations médicales, urgences, approvisionnement, vols ruraux et militaires.
- Appuyer l'entretien des infrastructures et le renouvellement des équipements pour assurer la sécurité et l'efficacité des opérations.

## **Les aéroports comme vecteurs d'une relance novatrice**

Si les aéroports ont besoin d'aide pour survivre à la crise, les membres du CAC réfléchissent aussi à la façon dont nous pouvons stimuler la relance économique nationale et assurer la reprise des vols de passagers lorsque les autorités de la santé publique l'autoriseront. Le rétablissement de la confiance des passagers sera essentiel au retour de la prospérité économique, non seulement pour le secteur de l'aviation, mais aussi pour nos partenaires de l'industrie du tourisme. Cela implique de travailler tous ensemble et en collaboration avec nos partenaires internationaux afin d'apporter des innovations et d'établir des protocoles propres à donner aux voyageurs un sentiment de sécurité et de sûreté pendant tout leur voyage, de l'aéroport à la destination finale. Les aéroports du Canada sont prêts à agir comme moteur de cet effort.

Non seulement les aéroports contribuent-ils à la vitalité des économies régionales, ils emploient aussi des dizaines de milliers de Canadiens, ils facilitent le déplacement des marchandises et des fournitures essentielles et appuient le tourisme et le commerce international. Nous sommes impatients de travailler avec le gouvernement pour contribuer à la reprise de l'économie canadienne et à la revitalisation de notre industrie déstabilisée, et nous croyons que nous pourrions sortir de cette pandémie encore plus forts qu'avant.

Nous nous tenons à la disposition des membres du Comité pour discuter de la façon dont les solutions proposées par les aéroports du Canada peuvent aider à stimuler la reprise économique.

## **Sommaire des recommandations**

### **Solutions immédiates pour aider les aéroports pendant la pandémie**

1. Correction des lacunes dans les programmes en place pour les aéroports.
2. Prolongation de la suspension du loyer sur les baux fonciers.
3. Prêts sans intérêt.
4. Garanties d'emprunt ou d'obligation et désignation de « créanciers privilégiés » pour les bailleurs de fonds des aéroports.

## **Solutions à moyen terme afin de préparer les aéroports pour une relance réussie**

5. Aide au secteur canadien du tourisme.
6. Accès au capital pour les projets de réglementation, de sécurité et d'efficacité.
7. Financement pour les opérations et l'infrastructure des petits aéroports.

## **À propos du Conseil des aéroports du Canada**

Le Conseil des aéroports du Canada (CAC), une division de l'ACI-NA, est la voix des aéroports du Canada. Nous veillons à ce que les aéroports du Canada aient les outils de réglementation et opérationnels dont ils ont besoin pour promouvoir les politiques qui renforcent la capacité des aéroports du Canada de servir leurs voyageurs et collectivités.

Le CAC compte 53 exploitants d'aéroport membres représentant plus de 100 aéroports, incluant tous les aéroports du Réseau national des aéroports (RNA) et la majorité des aéroports de transport de passagers dans chaque province et territoire. Les membres du CAC sont responsables de l'ensemble du trafic de fret aérien intérieur, de passagers voyageant à l'international et de 90 % du trafic de passagers effectuant un vol intérieur.

### **Renseignements :**

Daniel-Robert Gooch  
Président  
Conseil des aéroports du Canada

116, rue Lisgar, bureau 600  
Ottawa (Ontario) K2P 0C2  
[www.canadasairports.com](http://www.canadasairports.com)  
Tél. : 613-560-9302, poste 16  
Cell. : 613-884-1344